

FICHE TECHNIQUE

**ARTICLE**Désignation : **Pastilles javel chlorées 1kg**Code Bobet : **24626**Unité de vente : **Unité**

Photos non contractuelles

**CARACTERISTIQUES**

BOITE DE 1 KG (ENVIRON 300 PASTILLES)

Les pastilles désinfectantes chlorées se présentent en pastilles effervescentes libérant du chlore actif. Elles permettent un dosage précis, un stockage réduit, une utilisation plus sûre et plus aisée, une distribution rationnelle et une conservation dans l'emballage.

Les agents chlorés sont reconnus comme étant d'excellents agents de désinfection et sont depuis longtemps utilisés pour cet usage. Les utilisations sont très diverses.

- Utilisation en sanitaires : désinfection de cuvette, chasse d'eau, lavabo et baignoire.
- Utilisation en cuisine : désinfection de poubelles, réfrigérateurs, évier et ustensiles.
- Utilisation toutes surfaces : pour les surfaces en contact avec les aliments, rincer après le temps de contact.
- Autre usage : utilisation en blanchiment du linge (consulter les étiquettes des textiles au préalable et bien suivre les recommandations).

DESCRIPTION :

Chaque pastille libère 1,48 g de chlore actif soit 148 ppm de chlore dans 10 litres d'eau.
2 pastilles donnent une solution à 0,1 degré chlorométrique dans 10 litres d'eau.

Aspect : Pastilles de 3,3 g environ

pH : 6,00 +/- 0,50 pour 1 g / 100 mL d'eau

Densité : 1,03 +/- 0,02

Parfum : Non

Matière active : Troclosene sodique, dihydraté (CAS N°51580-86-0) à 784 g /kg soit 448 g de chlore actif par kg.

Type de préparation :

- TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux.
- TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux.

Contient parmi d'autres composants (règlement (CE) N°648/2004) : 30% ou plus d'agents de blanchiment chlorés

Stockage : Stocker à l'abri de l'humidité et des sources de chaleur, dans un local frais et ventilé. Ne pas utiliser sur le

linge de couleur. Manipuler les pastilles avec des gants.

MODE D'EMPLOI :

Cuvette des WC/Réservoir des WC:

- Dosage : 2 pastilles pour 10L d'eau (action bactéricide)
- Temps de contact : 5min

Baignoire et lavabo/ Poubelle/ Eviers et ustensiles/ Réfrigérateur:

- Dosage : 4 pastilles pour 10L d'eau (action fongicide)
- Temps de contact : 15min

Sols et murs:

- Dosage : 1 pastilles pour 1L d'eau (action virucide)
- Temps de contact : 15min

CONDITIONNEMENT :

Boîte de 300 pièces environ (1 kg)

Carton de 6 boîtes

SÉCURITÉ :

PRODUIT STRICTEMENT PROFESSIONNEL.

Ne pas dépasser 2 pastilles / semaine pour les fosses septiques.

Ne pas ajouter de pastille dans un autre produit (réagit fortement avec des acides).

Ne pas faire de mélange.

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Ne pas conserver les solutions.

Recycler ou éliminer de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

NORMES :

Produit conforme au règlement biocide CE 528/2012 et enregistré sous SIMMBAD sous le n° 68258.

Utilisable en TP2 et TP4

Conforme aux normes EN 1276, EN 1650, EN 13697 et EN 14476

NORMES En condition de saleté (albumine bovine à 3 g/L)	SOUCHES	TEMPS DE CONTACT	TEMPÉRATURE	DILUTION
* Bactéricide EN 1276 / EN 13697	<i>Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Escherichia coli, Pseudomonas aeruginosa, Listeria monocytogenes, Salmonella enterica</i>	5 min	20°C	2 pastilles pour 10 L d'eau
* Levuricide- Fongicide EN 1650 / EN 13697	<i>Candida albicans, Aspergillus brasiliensis</i>	15 min	20°C	4 pastilles pour 10 L d'eau
* Virucide EN 14476	<i>Adenovirus, Norovirus murin, Poliovirus</i>	15 min	20°C	1 pastille/L d'eau